

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DÉNI TOTAL D'ALCOOLISME

Par Profil supprimé Postée le 16/07/2015 15:20

Bonjour,

Mon mari est alcoolique, non reconnu par le corps médical, car il n'a jamais voulu consulter son médecin. Il est dans le déni total et ne souhaite jamais en parler, sinon il entre dans une colère noire. Il boit en moyenne 1 bouteille de pastis tous les 2 jours. Là encore, déni complet, c'est pas vrai ! J'ai fait l'expérience de conserver les tickets de caisse pour lui prouver qu'il y avait bien un achat de bouteille à cette cadence, mais il a violemment déchiré les tickets et s'est mis en colère.

Je lui ai maintes fois parlé de son problème, sans succès. Je n'arrive pas à trouver le moyen idéal pour le persuader de consulter son médecin.

Mise en ligne le 16/07/2015

Bonjour,

Votre mari ne semble pas prêt pour le moment à se faire aider, et il est aussi possible d'imaginer que la consultation d'un médecin ne soit pas ce dont il aurait besoin. Lui seul pourrait justement exprimer, si le dialogue aboutissait à ce sujet, ce qui pourrait l'aider en fonction de la nature du problème qui l'amène à boire.

Chacun consomme pour des raisons personnelles, ce n'est donc pas un "disfonctionnement physique" qui l'amène à s'alcooliser. Une personne qui boit de manière problématique le fait parce que les effets de l'alcool viennent répondre à un besoin, comme par exemple celui d'apaiser des angoisses, des frustrations, un état dépressif, etc. Donner le plus de chance à ce qu'il se sente entendu, écouté, peut donc vouloir dire de se focaliser avant tout sur la question de son moral, et non de l'alcool en soi, puisqu'il refuse de toute façon de parler de ce sujet pour le moment.

Il est donc nécessaire d'arriver à retrouver une certaine qualité de communication pour pouvoir aborder ces sujets de fond, petit à petit, à son rythme. Tout cela peut générer une certaine forme de souffrance pour vous, et il peut être aidant de trouver un soutien et des conseils réguliers de votre côté afin de mieux saisir quelle conduite vous pouvez tenir pour tenter de l'aider. Il existe dans les centres de soins en addictologie des entretiens dédiés à l'entourage. cela se fait auprès de professionnels spécialisés, dont des travailleurs sociaux et des psychologues par exemple. Vous trouverez ci-dessous un lien vous indiquant les coordonnées de deux proches de chez vous.

Si vous souhaitez avoir un échange plus approfondi et ce de manière ponctuelle, n'hésitez pas à nous contacter de nouveau. Vous pouvez le faire via notre Chat (dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet), ou via téléphone au 0980.980.930, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA CAUX ET BRAY

14 avenue du Maréchal Foch 76190 YVETOT

Tél: 02 35 92 82 58

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

Accueil du public : Un Mardi et jeudi sur deux de 9h a 18h ou de 9h à 18h30. Le Mercredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h. Le

vendredi de 9h à 13h.

Consultat° jeunes consommateurs : Centre Médico Social - 31 rue du Docteur ZAMENHOF à Yvetot - le mercredi de 9h à 17h.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DES TROIS CANTONS

365, rue Lechaptois Centre Hospitalier de Bolbec 76210 BOLBEC

© Alcool Info Service - 4 mai 2024 Page 1 / 2

Tél: 06 77 71 95 72

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Voir la fiche détaillée

© Alcool Info Service - 4 mai 2024 Page 2 / 2